

## Différentiel entre les services en ligne MémoElectre et MémoElectre Plus

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<b>Des services pour quoi faire ?</b>	<b>Alléger son temps de traitement documentaire au profit des activités pédagogiques et mettre rapidement en service ses nouvelles acquisitions</b> ; Pour MémoElectre Plus, pouvoir disposer en plus d'un service professionnel de recherche et d'informations sur la production éditoriale d'ouvrages francophones et de CD multimédias commercialisés en France.	
<b>Infos sur la commercialisation</b>		
<b>Distribution en ligne ou hors ligne ?</b>	Tout est géré en ligne par internet (commande, recherche, utilisation d'un panier...) ; le client s'inscrit d'abord à la cyberlibrairie du CRDP puis achète l'un des services.	
<b>Quel mode de gestion commerciale : abonnement ou non ?</b>	Pas d'abonnement : achat de lots de 200 unités sans limitation de temps pour les utiliser.	Abonnement annuel à partir de la date de commande 1 seul abonnement principal par établissement/RNE.
<b>Existe-t-il des options possibles à ces services pour gérer mes besoins ?</b>	Non	Oui ; les options viennent se greffer à l'abonnement principal.
<b>Tarifs</b>	1 lot de 200 unités : 80 € Ce prix comprend l'accès, la recherche dans la base MémoElectre et la possibilité de récupérer jusqu'à 200 notices complètes.	L'abonnement principal : tarif préférentiel de 299 € net de taxes jusqu'au 15 mai 2004 puis 455 € au-delà de cette date (A titre d'information, un abonnement annuel en 2004 au site Electre.com vaudra 2884 €). <i>Les tarifs des options ne sont pas indiqués dans ce document. <a href="#">Pour en prendre connaissance...</a></i>
<b>En quoi consiste mon forfait ou compte d'unités ?</b>	Si vous avez acheté un lot de 200 unités MémoElectre, cela veut dire que votre compte est crédité de 200 unités. A chaque notice récupérée, une unité sera décomptée de votre compte.	En vous abonnant à MémoElectre Plus, vous avez acquis la possibilité de récupérer 1000 notices. A chaque notice récupérée, une unité sera décomptée de votre forfait de 1000 notices.
<b>J'ai acheté des unités MémoElectre et je souhaite m'abonner à MémoElectre Plus ! est-ce possible ?</b>	Vous pouvez tout à fait vous abonner à MémoElectre Plus bien qu'il vous reste des unités MémoElectre ! il s'agit de produits différents ! nous vous conseillons de récupérer les notices jusqu'à épuisement de votre crédit d'unités et d'utiliser le service MémoElectre Plus pour toutes les autres fonctionnalités offertes.	

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<b>Puis-je modifier mes infos commerciales (nom, prénom de la documentaliste par ex.) sans appeler le service commercial du CRDP ?</b>	Oui, il vous suffit de vous connecter avec vos codes d'accès et d'aller changer le nom ou toute autre valeur (ex. l'adresse électronique) puis d'enregistrer. Cela évite d'appeler le CRDP.	
<b>Comment me réabonner ou acheter des lots en plus ?</b>	Il vous suffit de vous connecter avec vos codes d'accès et un menu pour commander de nouveaux lots ou se réabonner est disponible.	
<b>J'ai perdu mes codes d'accès, que faire ?</b>	Sur le site, vous pouvez de nouveau recevoir par courrier électronique vos codes d'accès en saisissant votre adresse électronique (celle que vous avez déclarée lors de votre inscription).	
<b>Infos sur les bases et leur actualisation</b>		
<b>Des notices de quoi, de quel support ?</b>	Uniquement des livres en langue française publiés dans 76 pays.	Des livres en langue française publiés dans 76 pays et des CD multimédias commercialisés en France.
<b>Une base de combien de notices ?</b>	210 000 notices d'ouvrages récents correspondant aux 5 dernières années de parution d'ouvrages.	Plus de 830 000 notices réparties en environ plus de 505 000 livres disponibles, plus de 8.500 livres à paraître et plus de 308.670 indisponibles depuis 1984.
<b>Les notices sont-elles réalisées par des professionnels de la documentation ?</b>	Oui, les notices sont réalisées par les professionnels reconnus dans le secteur de la documentation, par des documentalistes chez Electre et par des documentalistes au CRDP de Poitou-Charentes. Les documentalistes d'Electre en charge de la production des notices travaillent avec le document primaire.	
<b>Quand sont actualisées les bases ?</b>	La base MémoElectre est actualisée quotidiennement ; cependant, il existe un décalage entre la date de parution d'un ouvrage et le fait d'avoir une notice quasi complète dans le service MémoElectre. Il suffit de rechercher régulièrement par ISBN sur le site MémoElectre pour vérifier si la notice est présente ou non.	La base MémoElectre Plus est mise à jour par Electre quotidiennement car Electre signale notamment la disponibilité des documents dans le réseau des librairies. Les compléments apportés par le CRDP aux notices sont effectués sur des notices d'Electre quasi-complètes ; les compléments apportés sont clairement indiqués lors de la visualisation d'une notice. Un critère de recherche permet de ne rechercher que sur les notices complétées par le CRDP.

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<p><b>J'utilise régulièrement ce service et je remarque que certaines notices ne sont pas présentes, pourquoi ?</b></p>	<p>La base MémoElectre n'est pas exhaustive (comme tout réservoir de notices d'ailleurs) bien qu'elle vise cet objectif. Plusieurs raisons peuvent être évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La date de parution de l'ouvrage recherché n'est pas dans le périmètre des notices des moins de 5 ans de rétrospectivité ;</li> <li>▪ La notice n'est pas présente car elle est en cours de traitement par le CRDP.</li> <li>▪ Si vous avez effectué une recherche par ISBN ou par codes-barres, il faut vérifier que vous avez saisi correctement l'ISBN (avec des tirets entre les différents éléments constitutifs de l'ISBN) ou que les codes-barres soient lues correctement par votre douchette (pas d'espace par exemple dans un code-barre).</li> </ul> <p>Il vous est possible de nous contacter à ce sujet en cliquant sur le lien « Nous faire part de vos réactions ». Un message est adressé aux documentalistes du CRDP.</p>	<p>La base MémoElectre Plus n'est pas exhaustive (comme tout réservoir de notices d'ailleurs) bien qu'elle vise cet objectif mais Il vous est à tout moment possible de nous contacter à ce sujet en cliquant sur le lien « Nous faire part de vos réactions ». Un message est adressé aux documentalistes du CRDP et d'Electre.</p> <p>Si vous avez effectué une recherche par ISBN ou par codes-barres, il faut vérifier que vous avez saisi correctement l'ISBN (avec des tirets entre les différents éléments constitutifs de l'ISBN) ou que les codes-barres soient lues correctement par votre douchette (pas d'espace par exemple dans un code-barre).</p>
<p><b>A quel format documentaire sont traitées les notices ?</b></p>	<p>Chaque livre est catalogué dans le strict respect de la norme Afnor Z 44-073 par Electre. Les notices sont complétées par le CRDP au format le plus complet, celui de BCDI 3 ; des valeurs telles que le public, les niveaux scolaires, des disciplines peuvent compléter les notices.</p>	
<p><b>En quoi consiste le complément apporté aux notices par le CRDP ?</b></p>	<p>Depuis septembre 2002, les notices envoyées chaque jour par Electre sont complétées si besoin par les documentalistes du CRDP (sans document primaire) pour les adapter au format BCDI 3 ; des valeurs telles que le public, les niveaux scolaires, des disciplines, le genre fictionnel peuvent éventuellement compléter les notices.</p> <p>L'intégralité des notices présentes dans les bases MémoElectre et MémoElectre Plus ont été automatiquement adaptées au format BCDI 3 ; cependant, l'intégralité des bases (210 000 notices pour MémoElectre et plus de 800 000 notices pour MémoElectre Plus) n'a pu faire l'objet d'un complément de la part des documentalistes du CRDP de Poitou-Charentes.</p>	

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<p><b>J'ai remarqué que les notices ne proposaient pas de cote ! est-ce normal ?</b></p>	<p>Effectivement, les notices de MémoElectre et de MémoElectre Plus ne proposent pas de cote mais un ou deux indices Dewey reportés dans le champ cote du fichier document de BCDI. Cela apparaît logique. La cote (constituée d'un indice Dewey ou CDU et d'une initiale) ne sert qu'à localiser un exemplaire d'ouvrage dans un fonds documentaire tandis que l'indexation avec les indices Dewey permet de rendre compte des différentes thématiques ou points de vue abordés dans un document. De plus dans le service MémoElectre Plus, le mode de recherche par la classification Dewey permet d'effectuer des recherches thématiques très intéressantes et complémentaires aux autres modes de recherche.</p>	
<p><b>Infos sur la récupération des notices</b></p>		
<p><b>A quels formats BCDI ?</b></p>	<p>BCDI 2 et BCDI 3 ; Les fichiers sont au format .mmn et doivent être traités avec l'utilitaire Gestmn.</p>	
<p><b>Comment je reçois mes notices ?</b></p>	<p>Les notices sont livrées en fichier attaché via la messagerie électronique du client ; La fonction Historique permet de récupérer son fichier par téléchargement si le client ne l'a pas reçu.</p>	<p>Les notices sont récupérées par téléchargement ; j'enregistre mon fichier de notices dans un répertoire (Répertoire TEMP de BCDI par exemple) de mon ordinateur.</p>
<p><b>Après importation des notices dans ma base, comment identifier qu'il s'agit d'une notice MémoElectre ou MémoElectre Plus ?</b></p>	<p>Les notices sont marquées par un code spécifique dans le champ identité du fichier document ; toute notice commence par le préfixe C86a (lorsqu'il s'agit d'une relecture rapide du CRDP) ou C86m (lorsque la notice a fait l'objet d'un complément approfondi par nos équipes).</p>	

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<b>Fonctionnalités des services</b>		
<p><b>Quels sont les modes de recherche possibles (ISBN, auteur,...) sur ces services ?</b></p>	<p>2 modes de recherche disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapide : recherche par titre, auteur, éditeur, collection (ex. joueuse de go Sa Shan)</li> <li>▪ ISBN ou codes-barres</li> </ul>	<p>Vous allez constater la puissance de recherche du moteur de recherche ; quatre modes de recherche sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapide : recherche thématique sur les zones de la notice (ex. violence banlieue) avec possibilité d'étendre aux formes plurielles et féminines et de rechercher sur des mots dont l'orthographe est incertaine (ex. le nom d'un auteur) ;</li> <li>▪ Avancé : possibilité de rechercher selon de multiples critères (ex. auteur, titre, indices Dewey) et de les combiner au moyen des opérateurs booléens ET, OU, SAUF ;</li> <li>▪ ISBN-codes-barres : recherche un à un ou par lots dans une liste que vous aurez saisie au format texte ;</li> <li>▪ Editeurs : recherche possible dans une base des éditeurs de langue française.</li> </ul> <p>De nombreux filtres (par public, langue, date de parution,...) de recherche sont toujours à votre disposition pour préciser votre recherche ou ventiler les résultats.</p>
<p><b>Est-il possible de suivre la production éditoriale avec ces services pour connaître les nouveaux documents ?</b></p>	NON	<p>Oui, les notices MémoElectre Plus sont marquées systématiquement selon leur degré de disponibilité dans le réseau des librairies (Disponibles, A paraître, Epuisés).</p>
<p><b>J'ai un nombre important de réponses suite à une recherche thématique ; comment ventiler aisément les résultats pour m'aider à me repérer ?</b></p>	NON	<p>Oui, les résultats d'une recherche sont systématiquement ventilés par éditeur, auteur, collection, par sujet.</p>

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<p><b>Quels sont les formats de visualisation des notices ? Est-il possible de relancer une recherche en cliquant sur un élément (ex. l'auteur) de la notice ?</b></p>	<p>Un seul format de visualisation des notices est disponible ; il comprend les éléments présentés dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si mention, l'auteur ou les auteurs avec un lien hypertexte sur chaque auteur permettant de trouver les notices d'ouvrages de l'auteur ;</li> <li>▪ Le titre de l'ouvrage ;</li> <li>▪ L'éditeur ;</li> <li>▪ La date de parution ;</li> <li>▪ La collection si mention ;</li> <li>▪ L'ISBN ;</li> <li>▪ Le coût public en euro ;</li> <li>▪ Le résumé (si la notice ne dispose pas de résumé, cette mention est clairement indiquée)</li> </ul> <p>Noter la possibilité de relancer une recherche en cliquant sur l'auteur de la notice.</p>	<p>Deux formats de visualisation des notices sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En liste abrégée qui permet de prendre connaissance rapidement des résultats d'une recherche ;</li> <li>▪ Format complet avec possibilité de relancer sur une recherche sur les indices Dewey, les vedettes matières RAMEAU, l'éditeur ou la collection.</li> </ul> <p>De nombreuses notices de livres vous proposent l'image numérisée de la première de couverture, le sommaire de l'ouvrage, le texte des quatrième pages de couverture et quelquefois une biographie de l'auteur.</p>
<p><b>Puis-je gérer un panier ?</b></p>	<p>OUI ; un seul panier !</p>	<p>Oui ; vous pouvez gérer plusieurs paniers selon vos besoins : par thème, éditeur, commun si vous travaillez à plusieurs dans votre CDI.</p> <p>Vous pouvez également agir sur ce panier c'est-à-dire l'imprimer, le transmettre à quelqu'un via le courrier électronique, le gérer en panier d'achat.</p>
<p><b>Comment s'effectue la récupération des notices ?</b></p>	<p>Une fois votre panier rempli de notices, il vous suffit de cliquer sur le bouton « Recevoir les notices » pour déclencher l'envoi du fichier de notices par courrier électronique.</p>	<p>A tout moment, vous pouvez cliquer sur l'icône « Exporter » pour récupérer des notices marquées ou non par vos soins. Il vous suffit d'enregistrer le fichier de notices pour récupérer le fichier par téléchargement.</p>
<p><b>Comment consulter mon forfait de notices encore récupérables ?</b></p>	<p>Votre compte est toujours visualisable dès que vous vous êtes connecté au service MémoElectre avec vos codes clients.</p>	<p>Oui, ce sera possible en janvier 2004.</p>

Vos questions	MémoElectre	MémoElectre Plus
<b>Existe-il un système de secours pour récupérer mes notices ?</b>	Oui avec la fonction Historique	NON, c'est vous qui gérez l'organisation de vos récupérations de notices sur votre poste de travail.
<b>J'ai fait plusieurs recherches sur un service ; puis-je disposer un historique de mes recherches ?</b>	NON	OUI en cliquant sur le bouton « Mes recherches » ; vous pouvez effacer des recherches, les sauvegarder et créer une alerte pour être averti des nouveautés automatiquement.
<b>Puis-je être averti des nouveautés automatiquement ?</b>	NON	OUI grâce à la fonction Alerte (3 alertes par abonnement sont disponibles). Cette fonction est disponible avec le bouton « Mes Recherches ».
<b>Est-il possible d'utiliser ce service pour éditer un bon de commande de mes achats d'ouvrages ?</b>	Le service MémoElectre ne vous propose pas cette fonctionnalité. Mais il vous est possible de récupérer les notices à partir de MémoElectre, de les insérer dans votre base documentaire et d'utiliser la fonction Achats de BCDI pour éditer un bon de commande à destination de votre fournisseur.	OUI ; il vous est possible de disposer d'un véritable service d'édition de vos commandes à adresser à votre ou vos fournisseurs que vous aurez préalablement saisis.
<b>Puis-je personnaliser certaines fonctionnalités de ces services (ex. écran d'accueil) ?</b>	NON	OUI avec le bouton « Mon MémoElectrePLUS. » ; de multiples fonctions de personnalisation sont disponibles.
<b>J'ai remarqué qu'une notice présentait un défaut (ex : erreur d'ISBN), comment puis-je vous le signaler ?</b>	En nous écrivant directement en cliquant sur le lien « Nous faire part de vos réactions ».	Il est possible d'adresser un message lors de la visualisation d'une notice et de nous écrire directement en cliquant sur le lien « Nous faire part de vos réactions ».